



COMITÉ NATIONAL PARAPENTE

Rapport d'activité 2013

L'année 2013 a été celle de la mise en place du CNP.

Décidée par le comité directeur du 25 mai 2013, cette mise place a pour finalité de mieux répondre aux besoins des licenciés parapentistes.

Il ne s'agit pas de rajouter de la complexité structurelle dans la fédération, mais de gagner en cohérence en donnant aux parapentistes un cadre dédié comme à toutes les autres activités.

Il s'agit aussi d'avancer pragmatiquement sur cette question en commençant à travailler, les évolutions statutaires seront à étudier plus tard en fonction de cette expérience.

Dans cette logique, une enquête a été faite auprès de tous les parapentistes élus au niveau des CDVL, ligues et national. Les premiers résultats ont fait l'objet d'une discussion à l'occasion de la Coupe Icare.

Les résultats définitifs indiquent une adhésion assez forte à ce projet (62,6 %, contre 3,4%) et le besoin de discuter sur des thèmes comme la sécurité (86,4%), la formation et la progression (82,5%), les sites (73,8%), l'évolution de la pratique (70,4%).

Il s'agit maintenant de coordonner initiatives régionales et nationales pour répondre aux souhaits exprimés.

Véronique Gensac